



Le Président

PROJET D'ORDRE DU JOUR
de la 2^e séance de la session budgétaire du jeudi 2 octobre 2025

- I) Approbation de l'ordre du jour ;
- II) Séance de questions orales ;
- III) Examen des rapports, des projets et propositions de délibération, de lois de pays, d'un avis et d'un rapport d'observations définitives de la chambre territoriale des comptes (voir liste jointe) ;
- IV) Désignation des représentants au sein des commissions et organismes extérieurs à l'assemblée de la Polynésie française ;
- V) Examen de la correspondance ;
- VI) Clôture de la séance.



Antony GEROS



ASSEMBLÉE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le Président

**LISTE DES RAPPORTS, DES PROJETS ET PROPOSITIONS DE DÉLIBÉRATION, DE LOI DU PAYS, D'UN AVIS
ET D'UN RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE TERRITORIALE DES COMPTES A
EXAMINER LORS DE LA 2^e SEANCE DE LA SESSION BUDGÉTAIRE
DU JEUDI 02 OCTOBRE 2025**

1	<u>Rapport n° 127-2025</u>	Temps de parole	Relatif à un projet de délibération portant approbation de l'avenant n° 2 à la convention cadre de partenariat n° 1438 modifiée du 28 février 2019 en faveur du développement économique, social et culturel entre la Polynésie française et le Territoire de Wallis et Futuna. <u>RAPPORTEUR</u> : Allen SALMON
2	<u>Rapport n° 125-2025</u> Discussion générale : 60 mn TAVINI HUIRAATIRA : TAPURA HUIRAATIRA : NON-INSCRITS :	36 mn 15 mn 9 mn	PR Relatif à un projet de délibération portant approbation de la convention d'application sectorielle relative à l'accompagnement du développement du tourisme à Wallis et Futuna. <u>RAPPORTEURS</u> : Tevaipaea HOIORE, et Allen SALMON
3	<u>Rapport n° 126-2025</u> Discussion générale : 60 mn TAVINI HUIRAATIRA : TAPURA HUIRAATIRA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 36 mn 15 mn 9 mn	Relatif à l'avis de l'assemblée de la Polynésie française sur un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Moldova relatif à la coopération dans le domaine de la défense. <u>RAPPORTEURS</u> : Steve CHAILLOUX et Allen SALMON
4	<u>Rapport n° 130-2025</u> Discussion générale : 60 mn TAVINI HUIRAATIRA : TAPURA HUIRAATIRA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 36 mn 15 mn 9 mn	Relatif à un projet de délibération portant approbation du projet de Contrat de ville 2025-2030 de l'agglomération de Papeete. <u>RAPPORTEURS</u> : Hinamoeura MORGANT et Allen SALMON

5	<u>Rapport n° 114-2025</u>	Temps de parole	Relatif à un projet de délibération de règlement du budget du Conseil économique, social, environnemental et culturel pour l'année 2024. RAPPORTEURS : Hinamoeura MORGANT et Tematai LE GAYIC
6	<u>Rapport n° 115-2025</u> Discussion générale : 60 mn TAVINI HUIRAATIRA : TAPURA HUIRAATIRA : NON-INSCRITS :	36 mn 15 mn 9 mn	Relatif à un projet de délibération de reprise et d'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget du Conseil économique, social, environnemental et culturel pour l'année 2024. RAPPORTEURS : Hinamoeura MORGANT et Tematai LE GAYIC
7	<u>Rapport n° 9706 SG</u> Discussion générale : 60 mn TAVINI HUIRAATIRA : TAPURA HUIRAATIRA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 36 mn 15 mn 9 mn	Rapport d'observations définitives de la chambre territoriale des comptes relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la Polynésie française relative à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. VP
8	<u>Rapport n° 113-2025</u> <u>CESEC :</u> Discussion générale : 60 mn TAVINI HUIRAATIRA : TAPURA HUIRAATIRA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 10 mn 36 mn 15 mn 9 mn	Sur le projet de loi du pays portant modification de la partie législative du code des débits de boissons. (Procédure simplifiée) RAPPORTEURS : Elise VANAA, Vincent MAONO et Tematai LE GAYIC
9	<u>Rapport n° 116-2025</u> <u>CESEC :</u> Discussion générale : 60 mn TAVINI HUIRAATIRA : TAPURA HUIRAATIRA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 10 mn 36 mn 15 mn 9 mn	Sur le projet de loi du pays portant modification de la deuxième partie du code de la propriété intellectuelle de la Polynésie française (partie législative), intitulée «la propriété industrielle». (Procédure simplifiée) RAPPORTEURS : Hinamoeura MORGANT et Tematai LE GAYIC

